

## Service des Ecoles de Bulle-Morlon



# Charte des devoirs surveillés

#### 1. INSCRIPTION

Je me rends aux devoirs surveillés, avec tout mon matériel, tous les jours où mes parents m'y ont inscrit-e.

#### 2. RENDEZ-VOUS

À l'heure prévue, je rejoins le/la responsable des devoirs surveillés qui m'attend dans la cour de l'école ou dans le périmètre défini.

### 3. COMPORTEMENT

- 3.1 Je suis soumis aux mêmes règles de conduite et de respect du travail d'autrui qu'en classe ;
- 3.2 Je prends soin du matériel et des locaux mis à disposition ;
- 3.3 Je gère mes conflits sans me bagarrer ;
- 3.4 Je fais preuve de politesse, sans gros mots ni insultes ;
- 3.5 Je respecte le/la responsable et les surveillants ;
- 3.6 Je tiens compte des remarques faites par le/la responsable ou les surveillants ;
- 3.7 Je serai rappelé-e à l'ordre si je ne respecte pas les consignes énumérées ci-dessus ;
- 3.8 En application du règlement en vigueur et en cas d'indiscipline grave ou répétée, une exclusion des devoirs surveillés peut être décidée.



Je déclare avoir pris connaissance des règles de vie contenues dans cette charge et je m'engage à les appliquer. A retourner signer à le/la surveillant/e des devoirs.

Date	Signature du/des parents de l'élève